

27 déc 2018 -16:57

Appartient à Conseil des ministres du 27 décembre 2018

Fourniture d'énergie pour les bâtiments et installations des services publics fédéraux et d'autres institutions fédérales

Sur proposition du ministre chargé de la Régie des bâtiments Koen Geens, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la conclusion de nouvelles conventions de fourniture d'électricité et de gaz avec la Vlaams Energiebedrijf pour l'année 2019 et 2020 pour l'ensemble des clients de la Régie des bâtiments et pour les Institutions publiques fédérales qui en font la demande.

Ces conventions seront conclues pour une durée de deux ans, prolongeable une année. Ce contrat de deux années fixes permettra de garantir la fourniture d'électricité et de gaz tout en permettant d'avoir suffisamment de temps pour analyser les prix. Par ailleurs, ce contrat de deux années fixes permettra de réaliser une économie de 221.000 euros par an. La prolongation éventuelle sera soumise à l'approbation du Conseil des ministres.

Marché public relatif à la fourniture de gaz, électricité et services apparentés pour les bâtiments et installations des Services publics fédéraux (SPF) et d'autres institutions fédérales pour les années 2019 et 2020 - Reporting des contrats en cours

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Koen Geens, Vice-Premier ministre et ministre de la Justice,
chargé de la Régie des bâtiments, et ministre des Affaires
européennes
Boulevard de Waterloo 115
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 542 80 11

Sieghild Lacoere
Porte-parole
+32 475 50 55 50
sieghild.lacoere@just.fgov.be